

DIRECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES ARCHIVES
Division des Archives

ARCHIVES ACTU – Numéro exceptionnel du 4 septembre 2020

**4 septembre 1870-4 septembre 2020 :
Il y a 150 ans...la proclamation de la République**

Le 2 septembre 1870, NAPOLÉON III est fait prisonnier par les Prussiens, la nouvelle se répand peu à peu dans tout Paris et le peuple commence à manifester.

Le 4 septembre, aux cris de « Déchéance ! Vive la République », une foule compacte se rassemble aux abords du Palais Bourbon où sont réunis les membres du Corps Législatif. Au cours d'une séance agitée, et après l'envahissement du Palais Bourbon par la foule, Léon GAMBETTA monte à la tribune et de sa voix de stentor proclame : « Oui, vive la République ! Citoyens, allons la proclamer à l'Hôtel de ville. »

GAMBETTA et d'autres membres du Corps Législatif se rendent alors à l'Hôtel de ville et prononcent la déclaration suivante :

« Français !

Le Peuple a devancé la Chambre, qui hésitait. Pour sauver la Patrie en danger, il a demandé la République.

Il a mis ses représentants non au pouvoir, mais au péril.

La République a vaincu l'invasion en 1792, la République est proclamée.

La Révolution est faite au nom du droit, du salut public.

Citoyens, veillez sur la Cité qui vous est confiée ; demain vous serez, avec l'armée, les vengeurs de la Patrie !

Hôtel de ville de Paris, le 4 septembre 1870.

Cette déclaration est publiée au *Journal officiel* du 5 septembre 1870 :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k20929952/f1.item.zoom>

Pendant ce temps, au Palais du Luxembourg, les membres du Sénat du Second Empire discutent en séance de l'opportunité de poursuivre leurs travaux. Finalement, sur la suggestion du baron HAUSSMANN, ils décident de l'ajournement du Sénat. Cette dernière séance du Sénat du Second Empire peut être consultée sur Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k224406g/f3.item.zoom>

Rentré au Petit-Luxembourg, le président Eugène ROUHER donne l'ordre d'opérer son déménagement et il part pour son château de Cernay.

<https://www.senat.fr/evenement/archives/D31/destin1.html>



Léon GAMBETTA (1838-1882).
Médaille commémorative conservée
dans le médaillier du Sénat –
Archives du Sénat 2M 1196.



Eau-forte de ROBIDA
extraite de l'ouvrage de Ludovic HALÉVY,
*Le 4 septembre 1870, séances du Corps Législatif
et du Sénat*, Paris, DARAGON Éditeur, 1904.
Bibliothèque du Sénat.

Dans la soirée, Charles FLOQUET (1828-1896) appose les scellés sur les portes du Luxembourg. Les membres du Sénat du Second Empire ne s'y réuniront plus¹, il faudra attendre 1879 et le retour de Versailles, pour que le Sénat de la Troisième République siège de nouveau au Palais du Luxembourg.

L'aigle impériale est jetée à bas du fronton qui donne sur la rue de Tournon.



Fragment de l'aigle impériale jetée à bas du fronton le 4 septembre 1870. –
Archives du Sénat 3M 44.

Déserté par ses occupants, le Palais de Luxembourg devient alors une annexe du Val-de-Grâce et, dès le 11 septembre 1870, accueillant un service d'ambulance de 250 lits prêt à fonctionner :

<https://www.senat.fr/evenement/archives/D31/destin1.html#c647295>

¹ Cf. Jacques et Dominique MERCIER, *4 septembre 1870, Napoléon III quitte la scène*, Paris, Éditions Albin MICHEL, 1967, p. 142.